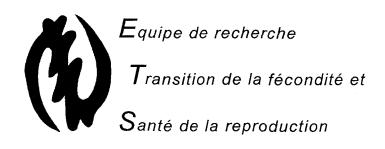


DOCUMENTS DE RECHERCHE Nº 6

UNE APPROCHE QUALITATIVE DE L'ÉVOLUTION DES MODÈLES FAMILIAUX DANS UNE POPULATION RURALE SÉNÉGALAISE

Agnès ADJAMAGBO et Valérie DELAUNAY





DOCUMENTS DE RECHERCHE N° 6

UNE APPROCHE QUALITATIVE DE L'ÉVOLUTION DES MODÈLES FAMILIAUX DANS UNE POPULATION RURALE SÉNÉGALAISE

Agnès ADJAMAGBO et Valérie DELAUNAY



Agnès Adjamagbo, socio-démographe, boursière post-doctorale de l'Université de Montréal, membre de l'ETS

Département de démographie, Université de Montréal

C.P. 6228 succ. Centre ville, Montréal, Qc H3C 3J7, Canada

Tél.: 1 (514) 343 61 11 poste: 1957 - Télécopie: 1 (514) 343 23 09

E-mail: adjamaga@ere.umontreal.ca

Valérie Delaunay, démographe, chargée de recherche à l'IRD, membre de l'ETS

BP 1386, Dakar, Sénégal

Tél.: (221) 832 34 80 - Télécopie: (221) 832 43 07

E-mail: Valerie.Delaunay@ird.sn

© ETS/IRD 1999

ISSN 1274-9494

Ce document a été publié grâce à une subvention du programme de l'IRD « Systèmes de santé ».

Eléments de catalogage:

Une approche qualitative de l'évolution des modèles familiaux dans une population rurale sénégalaise / Adjamagbo Agnès, Delaunay Valérie - Paris : ETS, Ird, 1999, 23p. ; 30 cm. (Equipe de recherche Transition de la fécondité et santé de la reproduction. Documents de recherche n° 6, ISSN 1274-9494).

ADJAMAGBO Agnès et DELAUNAY Valérie : Une approche qualitative de l'évolution des modèles familiaux dans une population rurale sénégalaise.

RÉSUMÉ: La prise en compte des idéaux de fécondité marque une avancée dans la compréhension des comportements de fécondité, mais l'usage qui en est fait généralement est trop limitatif. Notre étude propose d'appréhender les idéaux de fécondité en tenant compte des différentes dimensions de l'organisation sociale et économique. Elle s'appuie sur des données qualitatives recueillies auprès d'une population rurale ouest africaine, dans la zone de Niakhar au Sénégal, en phase pré-transitionnelle. Nos résultats montrent la persistance des modèles familiaux traditionnels, qui repose sur la place des hommes et des femmes dans la cellule familiale ainsi que dans l'organisation des tâches productives. Les migrations saisonnières vers Dakar, qui constituent une stratégie familiale face aux contraintes économiques, ont pour corollaire de sensibiliser les jeunes générations à de nouveaux modèles de comportements et les amènent à adhérer à des valeurs en rupture avec l'ordre social villageois, notamment en matière de fécondité. Mais une baisse durable de la fécondité à Niakhar dépendra de la capacité des jeunes à appliquer leurs nouvelles aspirations dans un contexte où, jusqu'à présent, les valeurs traditionnelles ont su résister aux mutations sociales et économiques.

MOTS CLÉS: Transition de la fécondité - Modèles familiaux - Afrique de l'Ouest - Sénégal

ADJAMAGBO Agnès and DELAUNAY Valérie: A qualitative approach of change in family pattern in a senegalese rural population.

ABSTRACT: Research on reproductive ideals as proximate determinants to fertility change is particularly helpful to explain reproductive behavior. But, it is necessary to take into account the socio-economic settings in the study of fertility ideals. This study use qualitative data collected in a rural pretransitional area in West Africa. Our results show persistence of traditional family patterns, related to gender roles into the family and economic organization. Seasonal migrations to Dakar, which are a family response to economic constraints, have led young generations to familiarize themselves with new behavior patterns and social values, socially disapproved in this rural settings, particularly concerning reproductive intentions. Adoption of new reproductive patterns in a context where, until now, traditional values have resist to social and economic change, is a prerequisite for sustained fertility decline.

KEY WORDS: Fertility transition - Family patterns - West Africa - Senegal

INTRODUCTION

Contrairement à ce que suggère le modèle classique de la transition démographique (développé notamment par NOTESTEIN, 1953), les liens entre développement socio-économique et fécondité sont difficiles à établir. Déjà au cours des années soixante, les études portant sur les conditions historiques du déclin de la fécondité en Europe ont montré que si le développement économique dans certaines régions s'est accompagné d'une baisse de la fécondité, il est des cas où le développement économique s'est produit sans baisse de fécondité ou, inversement, des cas où la fécondité a baissé sans changement préalable des structures socio-économiques (COALE, 1969; KNODEL et VAN DE WALLE, 1979, COALE et WATKINS, 1986). C'est probablement en Afrique subsaharienne que les limites du modèle classique de transition de la fécondité se sont révélées avec le plus d'acuité. Le processus de modernisation économique (industrialisation, élévation du niveau d'instruction, diffusion des techniques médicales modernes) défini comme préalable nécessaire à la transformation des comportements de procréation, s'est trouvé compromis dans de nombreux pays africains, notamment dès la fin des années 1970 du fait des troubles économiques mondiaux et de la mise en place des politiques d'ajustement structurel.

La complexité du processus de transition démographique révélée par les études sur l'Europe préindustrielle comme par celles réalisées par la suite sur l'Afrique subsaharienne a conduit au développement de nouveaux débats théoriques (VIMARD, 1998). Ainsi, des cadres explicatifs de l'évolution de la fécondité ont émergé parmi lesquels la théorie diffusionniste prend une place importante. Cette théorie se réfère à un processus par lequel l'innovation se répand entre les régions, les groupes sociaux et les individus, souvent indépendamment des circonstances sociales et économiques. Ce courant de pensée est critiqué pour l'intérêt étroit qui s'en est dégagé pour les techniques de contrôle des naissances (GREENHALGH, 1995). En effet, il a engendré des enquêtes, telles les enquêtes CAP¹, associant des questions portant sur les pratiques et sur les idéaux en matière de procréation et qui sont depuis systématiquement reprises dans les enquêtes nationales telles les EDS². Ces enquêtes, centrées sur l'individu ou parfois sur le couple, ne permettent pas de prendre en considération les interactions entre les processus décisionnels et le contexte culturel, social et économique (PICHÉ et POIRIER, 1995; PELCHAT, 1996). La nécessité de considérer les phénomènes sociaux tant dans leur dimension culturelle que sociale et économique paraît aujourd'hui évidente.

La réflexion sur le diffusionnisme a évolué récemment. Elle s'est élargie notamment grâce au concept d'interaction sociale défini par J. BONGAARTS et S. C. WATKINS (1996) comme le lieu d'échange d'idées nouvelles et d'information, le lieu d'évaluation critique de ces idées et informations et le lieu où s'exerce la pression sociale qui contraint ou encourage l'action des individus. L'interaction sociale se manifeste à trois niveaux : au niveau local, à travers le réseau de relations personnelles, au niveau national à travers les communications internes au pays (migrations, voies de communications, médias) et au niveau global à travers les politiques internationales. L'interaction sociale au niveau global explique le fait que, dans une même région si quelques pays entament leur transition de fécondité, les autres le font plus rapidement qu'on ne l'attendait en fonction de leur niveau de développement. L'effet de l'interaction sociale est d'autant

_

¹ Les enquêtes Connaissances Attitudes et Pratiques, initiées dès le début des années 1960 en Afrique, avaient pour principal objectif de fournir aux pouvoirs publics un outil de référence pour la mise en œuvre de programmes de planification familiale. Elles furent conduites également en Amérique du Nord et du Sud, en Asie, en Europe et en Océanie.

² Enquête Démographique et de Santé.

plus fort qu'il existe une homogénéité entre les pays. Ainsi en Amérique Latine, du fait d'une langue commune, l'ensemble des pays ont entamé leur transition en l'espace d'une dizaine années (1965-1975), alors qu'en Asie il a fallu plus de 30 ans. L'interaction sociale au niveau national détermine le rythme de déclin de la fécondité du pays puisqu'elle conditionne le délai entre le moment où l'on observe une modification des comportements dans les premiers groupes de la population et celui où les autres groupes changent à leur tour de comportement. L'interaction sociale au niveau local détermine la diffusion des changements de comportement à l'intérieur des groupes.

Nous proposons dans cet article une démarche exploratoire visant à mieux comprendre la nature de l'interaction sociale (au sens de BONGAARTS et WATKINS, 1996) au niveau local et national et son rôle dans la diffusion des changements de comportement en matière de reproduction. Nous nous attachons à élargir l'étude des valeurs, des attitudes et des comportements aux domaines relatifs au mariage, aux enfants, au statut de la femme, à l'autorité lignagère, aux croyances religieuses, permettant ainsi de situer les comportements reproducteurs dans un contexte plus large.

Pour cela nous présentons les résultats d'une enquête qualitative qui aborde ces différents aspects et qui permet de mieux comprendre les logiques à l'origine de l'évolution des indicateurs démographiques observée au cours du début des années quatre-vingt-dix. Il s'agit d'une phase exploratoire devant fournir les éléments nécessaires à la conception d'une enquête sur la fécondité qui comportera un volet sur les attitudes en matière de fécondité³.

LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET FAMILIALES

La zone d'étude de Niakhar est située dans le Siin, région densément peuplée du bassin arachidier sénégalais. C'est une zone d'observation démographique⁴, recouvrant la population de 30 villages (près de 30 000 personnes au début de la décennie quatre-vingt-dix) (DELAUNAY, 1998a). Elle fait partie de la région de Fatick, à 155 km au sud-est de Dakar et l'ethnie dominante est Sereer.

Une population confrontée à la crise

Les paysans du Siin, tout comme ceux de l'ensemble du bassin arachidier, sont confrontés à une crise agricole d'une ampleur considérable et dont les facteurs sont multiples. L'équilibre du système agraire traditionnel, fondé sur l'association de la culture de céréales de subsistance (mil et sorgho) à celle de l'arachide, source de revenus monétaires, et à l'élevage, est aujourd'hui rompu en raison de la croissance démographique. La densité de population, déjà élevée dans les années 1960 (85 hab./km²), est de 123 hab./km² en 1995 (MARRA et al., 1995). Parallèlement, la baisse de la pluviométrie⁵ entraîne une détérioration de l'environnement accentuée par l'abandon progressif de l'utilisation de la jachère dans la culture rotative. Depuis 1970, on assiste à une stagnation des ressources agricoles et à de véritables crises de subsistance en période de soudure. En témoigne

³ Dans un but comparatif, une démarche identique a été conduite dans une région d'économie de plantation du sud-ouest de la Côte d'Ivoire (ADJAMAGBO et DELAUNAY, 1996).

⁴ L'IRD (ex Orstom) y mène une enquête longitudinale à passages rapprochés depuis 1983.

⁵ Les précipitations annuelles moyennes qui étaient de plus de 700 mm entre 1950 et 1969 sont passées à 450 mm pour la période 1970-85 (DUBOIS *et al.*, 1987) et stagnent à ce niveau pour la dernière décennie (446 mm entre 1986 et 1995).

l'état nutritionnel des mères et des enfants caractérisé par une variation saisonnière importante (SIMONDON et al., 1993). Enfin, la baisse des cours de l'arachide, la réduction des subventions de l'État, la limitation des crédits permettant l'achat d'intrants et de matériel agricole et le manque d'infrastructures, qui freine les échanges commerciaux, sont autant d'obstacles au développement économique.

Dès la fin des années 1960⁶, la dégradation des conditions de vie entraîne un véritable exode rural. La ville joue alors le rôle de « déversoir d'une campagne saturée » (LACOMBE, 1972; LACOMBE et al., 1977). D'un autre côté, Dakar devient la ville où l'on peut gagner l'argent nécessaire à la survie. Le motif économique apparaît donc comme la motivation majeure au départ du village vers la ville. Malgré les difficultés croissantes à trouver du travail en ville et la précarité de l'emploi, l'espoir d'accéder à des conditions de vie meilleures qu'au village demeure très fort chez les populations rurales.

Certains migrants, partis de la zone d'étude à la fin des années cinquante, ont réussi à s'insérer dans le marché de l'emploi de la capitale. Leur rôle dans la constitution de réseaux d'accueil des migrants a été longuement décrit (FALL, 1988, FALL 1992; LOMBARD, 1988). Ces réseaux remplissent aussi une fonction d'accès à l'emploi, de sécurité et de contrôle social. Le départ des migrants, et surtout des migrantes, dont la plupart sont très jeunes, est souvent encouragé par la famille qui les place sous la responsabilité d'un(e) aîné(e), migrant(e) expérimenté(e). La vie s'organise en groupes, afin de minimiser les coûts de la vie (nourriture, logement). Les regroupements se font sur la base des liens familiaux, mais aussi par affinités et en fonction de l'âge. Les garçons trouvent des emplois variés (commerçants, gardiens, dockers, manœuvres, apprentis, maraîchers, ...). Les jeunes filles ont essentiellement une activité domestique (« bonnes à tout faire », lingères, ou, pour les plus qualifiées, cuisinières ou nourrices). À moins d'obtenir un emploi stable ou exceptionnellement bien rémunéré, les migrants retournent au village en fin de saison sèche pour participer aux travaux agricoles. Ces mouvements saisonniers semblent s'intensifier ces dernières années. Près de la moitié des jeunes filles de 15 à 19 ans sont parties en migration au cours des saisons sèches de 1995 et 1996. Plus de 90 % de ces migrations avaient pour destination Dakar. Chez les garçons, les taux sont moins élevés mais atteignent plus de 30 % entre 20 et 29 ans, avec des destinations plus variées (DELAUNAY et WAÏTZENEGGER, 1998).

Il existe donc des liens étroits entre les villages de la région étudiée et le milieu urbain. Ces échanges sont susceptibles de jouer un rôle important sur l'évolution des modèles de comportement. Ils constituent en effet, comme dans d'autres régions du Sénégal, un facteur de diffusion des changements observés en milieu urbain sur l'ensemble de la vie sociale des individus et en particulier en matière de fécondité et de contrôle des naissances (PISON et al., 1985).

Les premiers signes d'une baisse de la fécondité ?

Bien que la fécondité se maintienne à un niveau élevé, on observe un certain nombre de changements en rapport avec le développement des migrations saisonnières vers la ville. Au cours de la période 1984-96, le nombre moyen d'enfants par femme varie entre 7,0 et 8,2 pour les valeurs extrêmes, mais présente une tendance à la baisse (respectivement 7,9, 7,7 et 7,1 pour les périodes 1984-88, 1989-93 et 1994-96) (DELAUNAY, 1998b). Par ailleurs, la comparaison de l'indice synthétique de fécondité et de la descendance finale d'un groupe de générations suggère un retard du calendrier de la fécondité et une baisse probable de son intensité future. Ce retard

_

⁶ Les mouvements de population dans le Siin sont en réalité plus anciens. Les migrations de travail ont commencé dans l'entre-deux-guerres (GUIGOU, 1992) lorsque les femmes et les hommes trouvaient à s'employer dans les centres urbains alentours, surtout le long de la ligne de chemin de fer.

semble lié à la fois à un recul de l'âge au premier mariage et à un allongement du premier intervalle intergénésique lorsque la première naissance a lieu en dehors du mariage (DELAUNAY, 1999).

Les méthodes contraceptives, qu'elles soient modernes ou traditionnelles, sont dans l'ensemble très mal connues et très peu utilisées. L'information sur la contraception semble être favorisée par la scolarisation et le contact avec la ville. Les femmes les mieux informées et les plus favorables à contrôler leur fécondité, ont un objectif d'espacement des naissances et de contraception d'arrêt alors que les hommes ont comme objectif d'éviter les grossesses hors mariage (DELAUNAY et BECKER, 1994).

La modification du processus matrimonial

La société sereer du Siin est une société bilinéaire, à dominante matrilinéaire. Les richesses, essentiellement les troupeaux, sont détenues par le matrilignage et la transmission des biens se fait d'oncle maternel à neveu utérin. Lorsqu'un jeune homme désire se marier, il doit régler la compensation matrimoniale dont le montant moyen a été estimé à 350 000 fcfa (GUIGOU, 1992), ce qui correspond aux fruits de deux années et demie de travail d'un homme. Sans l'aide du chef de matrilignage, dépositaire de la richesse collective (GASTELLU, 1974; GASTELLU 1981), et de son oncle maternel, le neveu utérin a grand peine à se marier. Si la compensation matrimoniale se calculait autrefois essentiellement en têtes de bétail, ponctionnées dans le troupeau du matrilignage (DUPIRE et al., 1974), elle est aujourd'hui de plus en plus monétarisée : numéraire ou cadeaux (lit, radio, parure).

Les coutumes de demande en mariage, de compensation matrimoniale et de célébration nuptiale changent. Auparavant, la dot versée par le prétendant était divisée en deux parties égales, une pour le père de la fille et une pour l'oncle maternel et les arrangements étaient conclus à l'insu des futurs époux qui ne se rencontraient que le jour du mariage. Depuis deux générations environ, on assiste à d'importants changements. « Le prétendant accompagné d'un compagnon de classe d'âge (...) est aujourd'hui reçu par la jeune fille et sa mère dans la case de la mère, puis la mère se retire laissant la jeune fille en tête-à-tête avec les jeunes gens » (GUIGOU, 1992, p. 480). C'est alors que la jeune fille, par son attitude ou des paroles, incitera ou non à la poursuite de la demande. On peut voir ici le signe d'un relatif désengagement de la famille des affaires matrimoniales au profit d'une plus grande implication des jeunes gens.

La compensation matrimoniale se compose aujourd'hui de quatre parts : celles de la future mariée, de son père, de sa mère, et de son oncle maternel. Cette nouvelle répartition atteste d'une modification de la place de la jeune fille et de sa mère dans la transaction. Le montant de la part de la jeune fille est en général déterminé par ses camarades de classe d'âge. La remise de cette part (ou parfois de celle du père) permet l'officialisation de l'engagement des familles. La jeune fille doit alors refuser tout autre prétendant. Ce n'est que lorsque la totalité des parts est versée que le mariage est réellement reconnu ; la jeune fille peut alors rejoindre la concession de son mari où se déroulent les festivités (repas, chants, danses). Cette cérémonie est souvent précédée par une réception organisée dans la famille de la jeune fille au moment de la remise de la compensation matrimoniale. Une fois installée dans le foyer conjugal, la jeune fille devient membre à part entière de la famille du mari. À ces cérémonies traditionnelles s'ajoute une cérémonie religieuse, à l'église pour les chrétiens et à la mosquée pour les musulmans. La cérémonie musulmane, appelée

takk⁷, intervient le plus souvent avant la cohabitation. Le takk peut intervenir dès la promesse de mariage⁸. Si le prétendant tarde à honorer ses engagements, le processus de mariage peut être annulé.

Le takk est en général considéré comme un mariage à part entière car il autorise les visites du prétendant dans la maison de sa fiancée et même parfois les rapports sexuels. Les enfants issus des unions à ce stade-là sont considérés comme légitimes. Il faut signaler que le takk intervient souvent aujourd'hui pour légitimer les naissances prénuptiales ; il est alors célébré le jour du baptême de l'enfant. Les droits du père sur l'enfant sont fonction du versement de la compensation matrimoniale et, notamment, de la remise d'une fraction particulière nommée la « part du père ». Il s'agit d'une somme d'argent échangée entre le géniteur de l'enfant déjà né, à venir ou potentiel, et le père de la fille. Cette part assure au géniteur le pouvoir de décision sur son enfant, indépendamment du processus de mariage. Il ne peut y avoir de paternité sociale sans ce versement (DUPIRE, 1978). En d'autres termes, quand une naissance survient en dehors de toute célébration de mariage, le géniteur peut à tout moment revendiquer ses droits sur l'enfant en versant la « part du père ».

Malgré la souplesse que permet cette pratique, le mariage, et plus particulièrement le premier mariage, reste tributaire des difficultés que peuvent rencontrer les prétendants à réunir la compensation matrimoniale. Bien que celle-ci soit en grande partie prise en charge par le matrilignage, elle est de plus en plus difficile à financer dans le contexte de crise agricole qui touche depuis une vingtaine d'années l'ensemble du bassin arachidier. On assiste à une certaine « restructuration de l'économie locale » (GUIGOU et LERICOLLAIS, 1992) par le développement des mouvements migratoires vers les villes ou les terres neuves, mais les revenus extra-agricoles ne suffisent pas à rétablir l'équilibre. Les jeunes gens et leurs parents (au sens large) versent de plus en plus la compensation matrimoniale par étapes. Aujourd'hui, le mariage religieux (takk) est souvent célébré avant le versement complet et parfois même avant le premier versement. Le mariage chrétien est cependant plus exigeant, non pas que le montant de la compensation matrimoniale soit plus élevé, mais parce que le mariage ne peut avoir lieu qu'après un versement au moins partiel.

Quelques résultats suggestifs

On observe un retard de l'âge médian au premier mariage qui passe de 17,1 ans pour la génération née en 1966 à 18,7 ans pour celle née en 1976. La prévalence des conceptions prénuptiales est importante : un quart des enfants de rang un nés entre 1984 et 1991 et un tiers de ceux nés entre 1992 et 1995 ont été conçus avant le premier mariage. Ce phénomène est lié au développement des migrations saisonnières en ville. En effet, plus de la moitié des enfants de rang un, nés d'une mère ayant effectué au moins une migration saisonnière de travail au cours des cinq dernières années, ont été conçus avant le mariage (DELAUNAY, 1998c).

La migration temporaire des jeunes ruraux vers la ville a donc une influence sur le début de leur vie féconde et maritale. Ceci suggère d'importants changements de comportements et l'adoption de nouveaux systèmes de valeurs. Ces changements laissent-ils présager l'amorce d'un processus de transition de la fécondité ? Pour l'heure, les mécanismes en œuvre sont complexes et les

¹ Le takk (qui signifie « attacher » en wolof) correspond à ce qui est nommé fatha en arabe ; il s'agit d'une cérémonie célébrée par un représentant de l'islam, qui prononce la première sourate du Coran, la Fatha (l'ouvrante) et reconnaît ainsi l'union devant Dieu.

⁸ Lors d'une enquête sur un échantillon de premiers mariages, ou takk, nous avons constaté que dans la moitié des cas il s'agissait de takk sans versement, dans un quart des cas il y avait un versement partiel et dans un quart seulement des cas le versement était complet (DELAUNAY, 1994).

conséquences des échanges avec le milieu urbain sur l'évolution de la fécondité prennent des formes différentes, parfois contradictoires, pouvant favoriser une baisse ou une hausse de la fécondité (ADJAMAGBO et DELAUNAY, 1998).

Pour approfondir la réflexion sur l'avenir de la fécondité, il convient de se poser la question de l'influence de la migration saisonnière urbaine en termes d'adhésion à des normes nouvelles. En effet, de tels changements peuvent annoncer une rupture avec les modèles de comportements qui prévalent et être un signe de modification durable. L'analyse d'une série d'entretiens réalisés à Niakhar en 1995 auprès d'hommes et de femmes, jeunes et moins jeunes, fait ressortir un certain nombre d'éléments.

L'APPROCHE QUALITATIVE DES MODÈLES FAMILIAUX

Les méthodes d'entretien

L'enquête qualitative a consisté en une série d'entretiens de groupes et individuels. Quatre groupes de population ont été choisis : des jeunes filles célibataires, avec ou sans enfants, des femmes mariées, des hommes célibataires et des hommes mariés. Cette sélection permettait de couvrir deux grands groupes de générations, se situant à des périodes différentes de leur cycle de vie et de recueillir leurs opinions spécifiques sur le mariage, la fécondité et le contrôle des naissances.

Les entretiens semi-dirigés (individuels et de groupe) ont été conduits autour de cinq axes principaux (voir le guide d'entretien en annexe) : la vie amoureuse prénuptiale, la constitution des unions, les idéaux de fécondité, l'éducation et les soins aux enfants, les pratiques de contrôle des naissances.

L'entretien de groupe consistait en une discussion orientée sur ces différents thèmes. L'idée était d'amener les personnes présentes à exprimer leur point de vue, à se positionner par rapport à des situations auxquelles elles sont confrontées au quotidien. Il s'agissait en outre de capter le discours collectif et de déceler les contradictions ou les points de convergence entre les perceptions des hommes et des femmes, de même qu'entre cadets et aînés.

L'entretien individuel, conduit sous la forme d'un récit de vie, devait servir à retracer des itinéraires particuliers, à identifier des pratiques. Enfin, il devait montrer les points de convergence ou de divergence entre le discours collectif, reflet des normes socialement reconnues, et les conduites individuelles.

Le but de cette démarche exploratoire est de mettre en évidence les particularités d'une société agricole sahélienne quant aux perceptions de la fécondité, c'est-à-dire de rendre compte de la compréhension subjective des problèmes relatifs à la constitution de la descendance.

L'enquête a duré quatre jours. Quatre entretiens de groupes ont pu être réalisés, et trois récits de vie, ce qui représente au total 38 personnes interviewées. Les entretiens ont eu lieu dans les villages de Toucar et Kalom. Les personnes ont été interrogées chez elles pour les entretiens individuels et regroupées dans une concession pour chaque entretien de groupe. Dans l'ensemble, le travail s'est déroulé dans de bonnes conditions, les personnes se prêtant sans réticence à la discussion. Toutefois, les entretiens réalisés auprès des jeunes filles ont été parfois un peu difficiles, car elles affichaient une certaine gêne à s'exprimer sur des thèmes tels que la vie

amoureuse prénuptiale, la sexualité, la pratique des méthodes contraceptives. Le travail s'est fait avec l'aide de deux interprètes (un homme pour les entretiens auprès des hommes, une femme pour ceux réalisés auprès des femmes). Les questions et les réponses étaient traduites simultanément du français au sereer et inversement ; le tout étant enregistré au magnétophone. Par la suite, une traduction intégrale des matériaux collectés en sereer a été faite.

L'analyse des matériaux recueillis s'est inspirée en partie de la méthode décrite par J. POIRIER, S. CLAPIER-VALLADON et P. RAYBAUT (1983) utilisée pour les récits de vie. Elle a consisté en une analyse de contenu organisée en 5 grandes phases : la transcription, l'élaboration des profils personnels, le découpage en thèmes récurrents, l'organisation des données en grille d'analyse et le traitement des différentes parties de la grille d'analyse. Le traitement des entretiens cumulés a donné lieu à un relevé des lieux communs les plus significatifs et les plus répandus sur les thèmes-clés de l'entretien (statut de la femme, valeur accordée aux enfants, relation homme-femme, etc.).

L'analyse des entretiens

Les jeunes filles

Les neuf jeunes filles sereer interrogées en groupe se sont montrées timides et peu loquaces. Leur discours a été dans l'ensemble assez stéréotypé. Les questions sur la fécondité et la polygamie ont fait l'objet de réponses conformes au discours traditionnel (elles veulent beaucoup d'enfants, sont ouvertes à la polygamie, acceptent le choix des parents pour le conjoint). Il semble que la présence de l'interprète, une jeune femme mariée, mère de famille, originaire du village, ait conduit à une normalisation des réponses. Cependant, certains éléments intéressants sont apparus.

Les migrations saisonnières à Dakar constituent un petit apport financier pour le ménage mais surtout un allégement de la charge alimentaire. Elles sont aussi l'occasion pour les jeunes filles d'acquérir un certain prestige social auprès de leurs amies qui ne connaissent pas encore la capitale ainsi qu'auprès des garçons qui admettent avoir un penchant pour les jeunes migrantes de retour au village. Celles-ci se distinguent de leurs consoeurs sédentaires par un style citadin parfois très prononcé (vêtements européens, bijoux de pacotille les plus divers, parfum, etc.). Outre les dépenses vestimentaires et d'apprêt, une part des revenus acquis en ville est consacrée à la constitution d'un trousseau en vue du mariage. Les migrations saisonnières semblent donc correspondre à un épisode de leur cycle de vie prémaritale.

Bien que leurs séjours en milieu urbain leur permettent d'être en contact avec des populations d'ethnies et de cultures différentes, les jeunes filles expriment assez clairement la volonté d'épouser un homme de leur village d'origine ou d'un village voisin et donc d'entrer dans une union conforme aux normes villageoises. Lorsqu'on leur demande ce qu'elles pensent des garçons de Dakar non sereer, l'une d'elles répond : « Les garçons de Dakar sont des bandits [...] Ils ne supportent pas les travaux du milieu sereer ». L'attitude des parents à l'égard de l'origine du conjoint semble jouer un rôle important dans leur choix : « Si c'est un jeune garçon qui est né ici et qui est à Dakar, les parents seront d'accord ».

Les lieux de rencontre des jeunes gens sont les fêtes familiales et surtout les bals, réservés aux adolescents mais fréquentés aussi par des hommes mariés. Ces rencontres sont autant d'opportunités pour les jeunes filles d'avoir des relations sexuelles, même si les aînés envoient parfois un enfant pour les surveiller. Néanmoins, lorsque nous avons abordé le sujet des relations amoureuses et sexuelles avant le mariage, les jeunes filles se sont montrées quelque peu offensées, déclarant avec véhémence qu'il était important de garder sa virginité jusqu'à la conclusion finale du mariage. Quand un garçon leur propose d'avoir des rapports sexuels, elles déclarent réagir de la

manière suivante : « Je dis au garçon de ne plus me dire ça », ou encore « Je me dispute avec lui ».

Le savoir traditionnel entourant la procréation ne semble pas se transmettre avant que la femme ait un enfant. Ainsi témoigne une jeune fille à qui on demande si quelqu'un lui a expliqué le cycle menstruel: « Non, on explique pas, en tous cas, toi tu es là pour produire des enfants, on n'a pas à t'expliquer tu dois faire ceci... ».

Les adolescentes interrogées nous sont apparues assez ignorantes des méthodes contraceptives (traditionnelles ou modernes) et des pratiques familiales de soins aux enfants, même si certaines d'entre elles ont acquis une expérience en s'occupant de nourrissons sur leur lieu de travail à Dakar, comme en témoigne cette jeune fille: « Je préparais les biberons, les lavais et je préparais l'eau pour la bouillie ». Ces jeunes filles semblent avoir pris conscience de l'efficacité des soins de santé modernes, mais bien qu'elles aient vu les femmes qui les emploient en ville préférer le biberon au sein, elles restent très attachées à l'allaitement qu'elles estiment être très bon pour l'enfant. Lorsqu'on leur demande si elles donneront le biberon à leur enfant plus tard, l'une d'elles répond : « Nous ne sommes pas pareilles [...] nous, on donne le sein [...] le lait de personne c'est le lait en vitamine, le biberon n'a pas de vitamine ». Ainsi, si elles se familiarisent au contact de la ville avec des comportements nouveaux, elles ne s'identifient pas pour autant aux femmes pour lesquelles elles travaillent.

Les femmes mariées

À l'instar des réponses relevées chez les jeunes filles, la virginité avant le mariage est décrite par les femmes mariées comme une source de prestige. La sexualité prénuptiale est réprimée dans le discours et semble attirer la médisance de l'entourage. Contrairement à ce qu'il ressort des entretiens auprès des jeunes filles, qui se montrent très attachées au respect des normes en vigueur au village, les femmes mariées expriment le sentiment d'un relâchement du contrôle social sur les jeunes filles, lié en partie aux migrations saisonnières qui les éloignent du regard des aînés. Celles qui ont déjà vécu cette situation de migrantes sont conscientes des réalités auxquelles sont exposées les jeunes filles d'aujourd'hui. Certaines portent un regard sévère sur les jeunes filles, comme l'exprime cette femme : « Ce n'est pas la même chose, quand j'allais à Dakar, c'était pour travailler, m'occuper de moi-même, m'occuper aussi de ma mère et de mes frères. Actuellement quand elles [les jeunes filles] vont à Dakar, c'est pour rencontrer les garçons, aller au bal, passer la nuit ailleurs, alors que cela ne se faisait pas à notre temps. Des fois, elles reviennent avec des grossesses, parfois des grossesses dont elles ne connaissent pas l'auteur». Réalité ou affabulation, le dévergondage sexuel des jeunes migrantes évoqué par ces femmes contraste avec la grande réserve des jeunes filles à parler de leur vie amoureuse et sexuelle ainsi qu'avec leur relative ignorance des questions se rapportant à la procréation.

À propos de la polygamie, les femmes ont tenu un double discours. Le premier, favorable à ce régime matrimonial, avec pour argument majeur le fait que la présence d'une co-épouse permet un partage des tâches domestiques. L'une des femmes interrogées exprime cette idée de la façon suivante : « Si j'ai besoin d'une co-épouse, c'est pour que le travail soit plus léger, que je puisse lui laisser les enfants quand je dois sortir, qu'elle puisse s'occuper d'eux en mon absence ». Le second discours va plutôt à l'encontre de la polygamie, décrite alors comme une source de jalousie et de conflit dans le ménage. La première épouse est perçue comme privilégiée dans les affaires domestiques⁹, alors que la dernière arrivée est perçue comme la plus choyée sur le plan affectif. Voici comment une femme décrit la place de la seconde épouse : « Moi je préfère être la seconde

⁹ Lorsque le mari rapporte des produits de consommation courante, il les confie à la première épouse qui doit partager avec sa co-épouse.

[dernière]. La seconde est choyée [ses propos soulèvent des réactions parmi les autres femmes présentes] je préfère être la seconde parce que la seconde est vraiment [elle hésite] bercée [elle montre comment on berce une femme en serrant ses mains sur son cœur. Les rires se propagent dans l'assistance]. Elle est aimée par son mari ; même si l'autre co-épouse ne l'aime pas, elle sait que son mari l'aime, moi je préfère être la seconde ». Cependant, les femmes s'entendent pour reconnaître que la position de dernière épouse n'est pas toujours confortable, surtout quand celleci est « étrangère » à la famille. Son arrivée peut en effet soulever l'hostilité non seulement des co-épouses, mais aussi de l'ensemble des femmes de la concession. L'attitude favorable à la polygamie semble ainsi correspondre à un stéréotype, qui est apparu également lors des entretiens avec les jeunes filles, et qui est ensuite nuancé par l'évocation des problèmes conflictuels.

Les femmes mariées se sentent investies d'un devoir d'obéissance envers leur époux ainsi qu'envers leur belle-mère qui, la plupart du temps, vit dans la même concession. Elles ont peu d'autonomie de décision et, même quand elles expriment des opinions qui leur sont propres, elles reconnaissent n'avoir guère de possibilités de les faire valoir en cas de désaccord; leurs comportements doivent être conformes à la volonté du mari. Cela est apparu clairement au moment de l'évocation des idéaux de fécondité : les femmes expriment un nombre idéal d'enfants en accord avec la volonté divine, le mari ayant seul le pouvoir de décider qu'il en soit autrement. En effet, la question sur le nombre idéal d'enfants a suscité quelques éclats de rires, montrant l'incongruité de la question du fait de la faible marge de décision qu'elles pensent avoir. Une certaine fatalité se cache dans les propos des femmes; l'une d'entre elles nous dit : « Les hommes ne disent jamais ça [que la femme doit arrêter de faire des enfants]. Ce sont les femmes des fois qui disent qu'elles sont fatiguées mais les hommes ne sont jamais d'accord. En ce moment Dieu seul peut l'arrêter de faire des enfants mais à elle seule, elle ne peut pas s'arrêter ».

Une fois mariée et installée dans la concession de son mari, la femme désigne une « amie », qu'elle choisit dans le voisinage, en dehors du cercle familial proche et qui va la conseiller, la réconforter et lui servir de confidente. Le fait de désigner une personne extérieure au cercle familial dans lequel on évolue au quotidien, pour assurer une telle fonction, laisse penser que celui-ci ne constitue pas le cadre privilégié d'élaboration de relations affectives. Il ne paraît pas non plus très favorable au développement d'un espace conjugal autonome, basé sur des relations de confiance : les relations entre conjoints font parfois l'objet de conflits et des cas de violence conjugale ont été à plusieurs reprises évoqués.

La naissance d'un garçon est toujours accueillie favorablement par les femmes qui espèrent pouvoir profiter plus tard des services que leur procurera(ont) leur(s) belle-fille(s). Le statut privilégié de la mère vivant dans la concession de son fils marié est clairement énoncé : « Quand une femme a un fils marié, elle ne doit plus faire certains travaux ménagers, elle ne doit plus faire le linge, la cuisine, le nettoyage de la maison. C'est la belle-fille qui prend tout en charge. Elle [la belle-mère] ne fait qu'entretenir son corps et surveiller les enfants [...] ». Avoir des garçons constitue donc un atout certain pour les femmes. Une jeune mère à qui l'on demande s'il vaut mieux avoir des garçons que des filles répond : « Oui, parce que les garçons vont avoir des femmes, les femmes vont travailler et toi tu vas te reposer ». N'avoir que des filles laisse en revanche présager des vieux jours peu attrayants puisque celles-ci sont amenées à partir une fois mariées.

Les femmes justifient également leur nombre idéal d'enfants par la prise en compte des décès éventuels. Fatou, qui a déjà quatre enfants, en souhaiterait deux de plus. Lorsqu'on lui demande d'expliciter son choix, elle déclare : « S'ils grandissent tous c'est bien, mais parfois il y a des cas de décès [...]. Si quatre vivent ça suffit, mais jusqu'à un certain temps, il y en a un qui va mourir, c'est pourquoi le Sereer aime avoir beaucoup d'enfants, si un jour il y en a un qui meurt deux restent ».

La contraception traditionnelle est en général assez bien connue des femmes mariées. Les grisgris, la ceinture, les plantes ont été cités, mais aussi l'effet inhibiteur de l'allaitement qui semble bien compris par les femmes. En revanche, elles sont sensiblement moins informées sur les méthodes de contraception modernes. Probablement du fait de la quasi-absence de centres de planification familiale dans la région¹⁰. L'utilisation d'une contraception, quelle qu'elle soit, semble compromise par la peur du qu'en-dira-t-on, la très forte valorisation de la fécondité rendant inconvenante l'idée de vouloir éviter une grossesse. À ce propos, une jeune mère s'exprime en ces termes : « [...] tant que ton ventre n'est pas fini, tu es toujours en mesure de produire, tu produis. Parce que tu dis que tu vas faire les "machins", le planning familial, ils vont t'interdire. Ils vont dire que tu n'es plus de la maison, les parents de ton mari et ton mari même, ils vont dire que c'est pas bon, que toi même tu n'es pas bonne puisque tu parles du planning familial ». La maternité correspond à une attente de l'entourage, dont l'attitude culpabilise généralement la femme, plutôt qu'à une décision individuelle ou de couple. Ainsi en témoigne cette autre femme : « Ils préfèrent que tu produises. Si tu as deux enfants seulement et que tu arrêtes, ils commencent déjà à se poser des questions ; qu'est ce qu'elle a cette femme ? Qu'est-ce qu'il a ce monsieur ? Alors là, les autres vont dire ce n'est pas le monsieur, parce que si c'était le monsieur, ils n'auraient pas eu deux enfants, donc le problème vient de la femme ».

Les décisions relatives aux soins et à l'éducation des enfants sont réparties entre les membres du ménage. En matière de scolarisation des enfants, les prérogatives échappent en partie aux femmes qui peuvent donner leur avis, mais la décision finale ne leur appartient pas. Une femme à qui on demande s'il lui est possible de conseiller son mari sur la scolarisation des enfants répond : « C'est le père qui doit décider d'envoyer son fils à l'école et la mère n'y peut rien ». La mère du mari qui réside fréquemment dans la concession de son fils marié est un personnage-clé dans les procédures de décision en matière d'éducation et de soins aux enfants. Elle garde les enfants en cas d'absence de leur mère, les plus grands passent parfois la nuit avec elle. Elle intervient dans les conflits et peut également se substituer au père ou à la mère de l'enfant dans le choix du type de recours thérapeutique et dans le paiement des frais occasionnés par la maladie. L'autonomie financière des femmes leur donne un plus grand pouvoir de décision. Tel est le cas de Fatou qui, en marge des travaux agricoles, mène un petit commerce. Grâce à ses revenus, Fatou assume une grande partie des dépenses inhérentes à l'entretien des enfants. Lorsqu'on lui demande si c'est son mari qui lui donne de l'argent pour emmener ses enfants au dispensaire, elle répond : « S'il en a, il me donne, s'il n'est pas là, je prends mon propre argent, parce que si je travaille pour gagner de l'argent c'est pour pouvoir m'occuper de mes enfants s'ils sont malades, c'est pour éviter d'emprunter de l'argent ».

Les hommes mariés

L'un des aspects les plus frappants du discours des hommes concerne les difficultés croissantes qu'ils ressentent à conclure un mariage, essentiellement en raison de l'inflation du coût de la compensation matrimoniale. Comme nous l'avons déjà précisé, le processus de mariage peut être entamé par un premier versement, qui rend légitime les naissances qui surviennent, sans pour autant autoriser la corésidence des époux. Seul le versement complet rend possible la cohabitation. Cette période intermédiaire peut parfois s'étaler sur plusieurs années. Les hommes qui vivent cette situation se sont montrés dubitatifs quant à la possibilité de prendre une seconde épouse.

¹⁰ Pour toute la zone d'étude, il existe, au moment de l'enquête, un seul centre de planification familiale situé à Niakhar.

Néanmoins, la polygamie se maintient dans les valeurs comme un moyen commode pour les hommes de compenser les défauts d'une épouse « paresseuse », ou pour venir en aide à une femme submergée par les tâches domestiques et champêtres. Dans l'ensemble, les agriculteurs s'accordent pour considérer avantageuse la polygamie qui leur garantie la possibilité de se constituer une descendance nombreuse. Cet aspect qui revient souvent dans nos entretiens est clairement énoncé par les paroles de ce paysan polygame : « Si tu as beaucoup d'épouses, plus tard quand tu vas devenir vieux peut-être tu peux te reposer. À l'âge de quarante à quarante cinq ans tu n'auras plus beaucoup de travail à faire et tu laisses tes enfants aller travailler dans les champs et revenir seuls et toi maintenant tu donnes des ordres [...]. Je t'ai dit tout à l'heure que nous ne sommes pas pareils que les toubabs 11: nous sommes des paysans, nous travaillons et, pour ce travail, nous avons besoin de monde pour une bonne main-d'œuvre. Il nous faut trouver des gens pour nous aider dans les travaux des champs. Si nous avions des emplois comme les toubabs, on pourrait marier une seule épouse et cela suffirait, mais le cultivateur n'est pas comme celui qui a un emploi. Avec un seul enfant, tu seras fatigué jusqu'à la mort. ». Ce témoignage souligne les logiques économiques qui sous-tendent les projets de constitution familiale.

Contrairement à ce qui ressort des entretiens avec les femmes, la question des conflits entre coépouses n'a pas été spontanément abordée. Pour les hommes ayant déjà contracté un premier
mariage, la venue d'une seconde épouse peut permettre de « rectifier » la conduite d'une femme
jugée récalcitrante. Si des conflits interviennent entre co-épouses, le mari peut s'appuyer sur sa
mère dont la présence dans la concession est perçue comme fondamentale pour préserver
l'équilibre du ménage. La formule utilisée par l'un d'eux est révélatrice : « Pour un homme, une
mère dans la maison, c'est comme un berger dans son troupeau ».

Conformément aux dires des femmes, les hommes se posent comme les principaux décideurs en matière de fécondité. La limitation des naissances est perçue comme ne pouvant intervenir qu'audelà d'un certain seuil (10 à 12 enfants) ou en cas de problème de santé (notamment en cas d'accouchements difficiles), le rôle de l'épouse étant de « produire des enfants », selon l'expression couramment utilisée. Contrairement aux femmes, les hommes ont insisté sur l'avantage d'avoir des filles du fait de leur contribution financière aux revenus du ménage grâce au travail saisonnier en ville. Un homme nous dit : « Avoir des enfants n'est pas mal, mais il est bon d'avoir beaucoup d'enfants. Actuellement, si tu as dix jeunes filles qui travaillent à Dakar, à la fin du mois, chacune te donne cinq mille francs, tu auras donc cinquante mille francs qui peuvent beaucoup te servir au moment où nous sommes ».

L'attitude nataliste des hommes a été soulignée également par les propos des infirmiers interrogés dans les centres de santé des villages d'enquête. En effet, l'accès des femmes aux moyens de contraception se heurte souvent au désaccord du mari. Le personnel de santé devant convaincre celui-ci du bien-fondé d'une régulation des naissances. Un jeune agriculteur interrogé sur les conditions pouvant justifier l'utilisation de la contraception chez une femme affirme : « Pour la femme mariée qui est fatiguée d'avoir des enfants et qui voudrait maintenant se reposer, d'accord, mais parce qu'elle a deux ou trois enfants et qu'elle veut arrêter, nous les paysans, nous ne sommes pas d'accord pour ça ». Lorsqu'on lui demande de préciser le seuil au-delà duquel il considère acceptable le recours à la limitation des naissances, il répond : « À la dixième grossesse, elle peut arrêter, sinon ça va lui poser des problèmes parce qu'elle va devenir faible ». Si les décisions et la prise en charge des enfants, en matière de santé comme en matière de scolarisation, leur revient, ils conçoivent une participation financière de leur(s) épouse(s).

_

¹¹ Terme qui désigne les Européens, les Blancs.

Au cours des entretiens avec les hommes mariés, le thème de la migration des jeunes filles vers la ville, en liaison avec l'affaiblissement du contrôle social sur leur sexualité avant le mariage s'est imposé et a suscité deux discours. Le premier est basé sur une logique économique : l'apport financier est placé avant les problèmes qu'entraîne, par exemple, une grossesse prénuptiale. Un homme justifie ainsi le fait d'envoyer ses filles à la ville : « [...] la conjoncture est telle que nous sommes obligés de laisser les filles partir pour nous aider un peu ». Le second discours se montre plus réticent face à la migration, considérée comme une source de corruption morale. À plusieurs reprises, ce phénomène est considéré comme grave. Un homme relève la perte de contrôle sur l'éducation de la jeune fille : « C'est grave parce que la jeune fille qui n'a pas encore quinze ans, tu la laisses partir à Dakar où elle ne trouve ni papa ni maman, elle fait alors tout ce qu'elle veut, quand elle va revenir chez son père, ce dernier ne pourra plus lui demander de faire quelque chose correctement parce qu'elle a perdu les habitudes du village ». Un autre souligne le risque d'une grossesse non reconnue : « C'est grave, parce que parfois une fille revient de Dakar avec une grossesse dont on ignore l'auteur, sinon quand elle vous annonce un nom, vous allez le trouver à Dakar pour la reconnaissance ce dernier peut dire que ce n'est pas moi, je ne la connais pas. Si la grossesse a eu lieu ici avec un garçon du village, là c'est moins grave parce qu'on se dit toujours qu'étant donné que le garçon va chercher une épouse, autant la marier avec lui, c'est des arrangements entre famille. On ne préfère donc pas que ça arrive comme ça ».

Les jeunes hommes

Contrairement aux jeunes filles, les jeunes hommes n'ont présenté aucune gêne pour parler de leur vie amoureuse. Ils ont déclaré avoir des petites amies, avec qui ils ont parfois des rapports sexuels. Ils prétendent fréquenter essentiellement des filles originaires de leur village, ou du village voisin. Tout comme les jeunes filles, les jeunes gens partent en ville pour travailler pendant la saison sèche.

Ils peuvent avoir des rapports sexuels au village lorsqu'ils parviennent à déjouer la vigilance des aînés. Cependant, les opportunités de rencontres amoureuses hors des regards sont rares et c'est en ville qu'ils reconnaissent accéder à plus d'intimité (il leur arrive parfois de retrouver à Dakar une petite amie du village). Les relations intimes leur semblent plus facilement réalisables en ville où le contrôle social est moindre. Ils vivent le plus souvent regroupés en chambrées, dans lesquelles ils peuvent à l'occasion amener leurs amies. Un jeune homme à qui l'on demande s'il est plus facile d'avoir des rapports sexuels avec sa fiancée à Dakar répond : « C'est plus facile à Dakar, tu peux avoir quelqu'un qui te surveille là-bas, mais ce quelqu'un là peut ne pas avoir toujours le temps de te surveiller et c'est beaucoup plus facile parce que tu peux sortir tout de suite en disant que je vais quelque part là-bas pour aller dans un autre coin. ». Contrairement à ce que les jeunes filles ont laissé paraître dans leur discours, les jeunes gens prétendent que les filles se montrent moins réticentes à avoir des rapports sexuels en ville qu'au village, où le contrôle social exercé sur elles est très prégnant. À ce propos un jeune homme témoigne : « [au village] elles [les filles] disent que vous allez gâter mon avenir, certaines disent que des fois, j'ai mes règles, d'autres disent que mes parents vont me chasser de la maison et en plus de ça ils vont chasser ma mère. ». Un autre nous dit : « C'est plus facile à Dakar parce que ici c'est très rare. Au village, peut-être pendant les cérémonies, ou bien même si tu vas la trouver chez elle devant ses parents et qu'ils ne sont pas fâchés, la fille peut avoir peur devant eux. Mais si c'est à Dakar, là-bas elle ne craint rien, elle est disposée tout le temps, elle peut aller n'importe où avec toi ». Les jeunes garçons sont conscients des risques de grossesse (et dans une moindre mesure des risques liés aux MST). Ils prétendent avoir recours aux préservatifs, qu'ils trouvent sur les marchés de Dakar, mais plus difficilement au village. La connaissance de la contraception est variable et semble liée à leur niveau d'instruction.

Le séjour d'une fille à Dakar la rend plus attractive aux yeux des jeunes gens. Sa relative autonomie financière, notamment, est considérée comme un avantage, comme le dit ce garçon : « De préférence c'est mieux de la [la fille] laisser à Dakar parce que si tous les deux restent ici, des fois peut-être la fille peut avoir besoin de quelque chose et tu ne seras pas capable de lui payer ça, donc comme tu ne pourras pas lui payer ça, tu préfères maintenant la laisser à Dakar. À chaque fois qu'elle a besoin de quelque chose, elle peut se contenter avec le peu qu'elle gagne là-bas et régler ses besoins. Peut-être qu'elle peut même t'acheter un petit cadeau pour te l'envoyer ou autre chose. ».

Le départ d'une fille vers la ville peut contribuer à distendre les liens entre deux partenaires et aboutir à une séparation, comme ce jeune homme qui craint que son amie ne l'oublie : « Si tu es resté au village pendant longtemps et qu'elle est à Dakar, si elle reste là-bas pendant un an sans te voir, elle peut aller voir quelqu'un et faire avec ce gars-là ce qu'elle faisait avec toi. À ce moment, ça peut arriver qu'elle t'oublie et qu'elle s'accroche à l'autre ». Face à l'expérience urbaine de leurs copines, certains se sentent dépréciés, tel ce jeune homme qui affirme : « Si la fille reste longtemps à Dakar, il se peut que si elle revient et tu n'es pas parti là-bas, peut-être elle va montrer une évolution comme par exemple, elle sera supérieure à toi, elle va essayer de trouver quelqu'un d'autre qui est un peu supérieur à toi ».

Les jeunes gens se prononcent contre la polygamie, source de conflit et entraînant de lourdes charges financières. La préférence pour un modèle conjugal de type monogame s'accompagne d'un idéal de fécondité plus restreint que celui des hommes et des femmes mariés qui demeurent au village (4 à 5 enfants au maximum). Là encore, la volonté de limiter les naissances est justifiée par des raisons économiques : « Moi, je préfère avoir une seule femme, ce n'est pas parce que ma religion ne me le permet pas, mais c'est que la vie d'aujourd'hui est trop chère ; dans ce cas-là, avec une seule femme, je pourrais déterminer le nombre maximum d'enfants et je saurais comment les éduquer ». Néanmoins, ils ont du mal à prendre position en faveur de la fidélité. Certains se conçoivent mariés à une seule épouse, mais n'excluent pas d'avoir des enfants avec une autre femme.

Le village ne représente pas pour eux un contexte épanouissant pour leur avenir. Ils espèrent pouvoir un jour quitter le village et s'installer en ville, où ils pensent trouver de meilleures conditions d'existence. La ville évoque un lieu où, selon leurs propres termes, on consomme des « aliments assez riches », on peut trouver un « bon boulot » et se « loger pas mal ». Cet espoir s'étend à leur descendance future pour laquelle ils n'envisagent pas un avenir d'agriculteur. Ils déclarent vouloir scolariser leurs enfants afin qu'ils « réussissent » un jour. La plupart conçoivent un minimum d'éducation scolaire (tout juste pour se débrouiller dans la vie courante) complété par un apprentissage professionnel débouchant sur des métiers plus valorisés que le travail de la terre. La scolarisation des enfants est considérée comme un investissement pour les vieux jours, plus sûr que l'activité agricole, pour l'un d'eux notamment : « Si tu aides ton fils à étudier, jusqu'à ce qu'il réussisse à ce moment maintenant, lui le gosse quand tu seras vieux, il faut qu'il s'occupe de toi ».

DISCUSSION

Au terme de cette étude exploratoire, un certain nombre de conclusions se dégagent. Dans cette société sereer, la constitution d'une union et de la descendance est étroitement liée à la fonction productive du ménage. Les ménages (ou groupes domestiques) constituent des unités de production et de consommation autonomes regroupées au sein d'une concession. Le chef

de ménage dispose d'un pouvoir de décision en ce qui concerne le déroulement des activités productives, tant pour la culture de mil destinée à l'alimentation du ménage, que pour la culture de l'arachide dont les profits lui reviennent en grande partie. L'homme, gère donc son exploitation en disposant à son gré de la main-d'œuvre de sa (ou de ses) femme(s) et de ses enfants. Ce mode d'organisation sociale tend à favoriser la persistance des modèles traditionnels d'union et de descendance nombreuse. Sur ce point, l'attitude des hommes et des femmes vis-à-vis de la polygamie est révélatrice : dans l'ensemble, au-delà des conflits que génère la présence de plusieurs épouses dans un ménage, la polygamie est perçue comme un atout supplémentaire pour la bonne marche des travaux agricoles et domestiques. L'homme qui a plusieurs épouses et de nombreux enfants accroît les capacités productives de son ménage. En d'autres termes, la valorisation de la fonction productive de la famille contribue à maintenir les modèles familiaux traditionnels (en particulier la polygamie) et favorise l'exercice d'une forte fécondité.

En dépit d'une plus grande implication des individus dans la constitution de leur union, l'exercice d'un fort contrôle social sur le mariage persiste. Le processus matrimonial reste en effet en grande partie géré au niveau familial. Si le choix du conjoint s'est assoupli (il relève de moins en moins de l'autorité familiale), il n'empêche que l'accord des parents est toujours sollicité. Ceux-ci veillent notamment au respect des règles d'alliance : l'exogamie ethnique est mal tolérée et les jeunes se voient difficilement imposer un conjoint non sereer à la famille. En fait, le mariage revêt des enjeux qui dépassent le cadre du couple. Il est particulièrement important pour les parents du mari (surtout pour sa mère) qui en subissent des conséquences directes. Le discours des femmes illustre bien qu'elles attendent de leur belle-fille un relais dans les travaux domestiques et les travaux des champs. Une fois mariée, la jeune femme est investie d'un certain nombre d'obligations à l'égard de son mari et de sa belle-famille. Elle doit tout d'abord « produire » des enfants, selon l'expression communément employée, elle doit aussi fournir des prestations de travail et doit se montrer obéissante. Les cas de divorce évoqués font souvent état d'un manquement de la femme à l'un de ces devoirs. L'organisation familiale accorde ainsi une place prépondérante à la belle-mère dans le ménage du mari. Celle-ci veille à ce que sa belle-fille se comporte comme une bonne épouse, elle intervient également dans les conflits entre son fils et son épouse ou entre les co-épouses. L'ingérence familiale observée dans la constitution des unions s'étend ainsi aux affaires conjugales. Ce mode d'organisation sociale est peu propice à la consolidation de liens étroits entre époux. La faible autonomie du couple dans son propre ménage rend difficile l'élaboration de projets de fécondité communs. En matière de fécondité, précisément, la décision du nombre d'enfants revient aux hommes et peu de femmes se reconnaissent le droit de s'opposer à l'avis du mari.

Les changements de comportement en matière de fécondité sont fortement liés aux modèles familiaux qui évoluent sous l'effet de plusieurs facteurs. L'un des facteurs-clés de modification de ces modèles réside dans les intenses mouvements migratoires vers Dakar. Malgré la volonté familiale d'encadrer les jeunes migrants, l'éloignement conduit à un affaiblissement du contrôle social et les jeunes parviennent à s'approprier un plus grand espace de liberté. L'attitude des jeunes à l'égard de la sexualité et du mariage témoigne de leur plus grande implication dans leur vie amoureuse et suggère un changement dans le partenariat conjugal. Un second facteur est lié aux contraintes économiques actuelles qui rendent difficile la conclusion d'une union et provoquent un allongement de la période de non-corésidence des époux, modifiant le processus matrimonial en minimisant l'ingérence de la famille du mari dans la relation du couple. Enfin, les progrès réalisés en matière de scolarisation conduisent à l'émergence de nouvelles aspirations professionnelles. Ces différents facteurs contribuent largement à ouvrir aux jeunes de nouvelles sphères de sociabilité et à les sensibiliser à de nouveaux modèles de référence à même de faire émerger des comportements novateurs.

Même si les jeunes générations sont les plus à même d'imposer un processus de changement des modèles familiaux, le mode d'organisation sociale et économique qui prévaut aujourd'hui en milieu rural leur offre peu de possibilités de mettre en pratique des comportements inspirés du mode de vie urbain. Le contexte socio-économique, sous sa forme actuelle, est donc peu propice à permettre un déclin durable de la fécondité. Les schémas de rationalisation de la fécondité par rapport aux perspectives de l'économie ne peuvent réellement fonctionner que lorsque les mécanismes qui permettent de contourner les effets de la crise ont tous échoué. C'est à ce prix seulement que peut s'enclencher une réelle mutation des valeurs culturelles susceptibles de répandre de nouveaux modèles de comportement familiaux.

REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée grâce à un financement de l'Aupel/Uref (action de recherche concertée sur les transitions démographiques) et de l'IRD (ex-Orstom). Nous remercions Patrice Vimard, responsable de l'équipe ETS, investigateur principal de l'ARC, pour ses encouragements. Nous tenons à remercier Émile T. Ndiaye pour la traduction des entretiens et Émilie Ndiaye pour leur transcription, ainsi que nos interprètes Khady Sene, Rose Diouf, Moussa Sarr et bien sûr les hommes et les femmes qui ont patiemment répondu à nos questions.

BIBLIOGRAPHIE

- ADJAMAGBO (A.) et DELAUNAY (V.), 1996, Pour une nouvelle approche des attitudes en matière de fécondité; projet d'étude comparative sur les idéaux de fécondité Niakhar (Sénégal) Sassandra (Côte-d'Ivoire), communication présentée à l'atelier du Groupe International de Partenaires Population-Santé (GRIPPS) sur « L'apport des approches renouvelées pour l'analyse de la transition démographique », Ouagadougou, 18 novembre 1996.
- ADJAMAGBO (A.), DELAUNAY (V.), 1998, « La crise en milieu rural ouest-africain : implications sociales et conséquences sur la fécondité. Niakhar (Sénégal), Sassandra (Côte-d'Ivoire), deux exemples contrastés », in GENDREAU (F.) (dir.), Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud, Estem, Paris, pp. 339-356.
- BONGAARTS (J.) ET WATKINS (S.C.), 1996. « Social Interactions and Contemporary Fertility Transition », Population and Development Review, 22 (4), pp. 639-682.
- COALE (A.) et WATKINS (C.S.), 1986, The Decline of Fertility in Europe. Princeton University Press.
- COALE (A.), 1969. « The décline of fertility in Europe from the french revolution to the World War II », in: Behrman S. J. Corsa Leslie and Freedman Ronald (eds.), Fertility and family planning: a world view, Ann Arbor, University of Michican Press, pp. 3-24.
- DELAUNAY (V.) (coord.), 1998a. La situation démographique et épidémiologique dans la zone de Niakhar au Sénégal. 1984-1996. Orstom, Dakar, 132 p.
- DELAUNAY (V.) et BECKER (C.), 1994, Vers une demande réelle de contrôle de la fécondité en milieu rural sénégalais, communication aux V^e Journées démographiques de l'ORSTOM « Maîtrise de la fécondité et planification familiale », Paris, 28-30 septembre, 28 p.
- DELAUNAY (V.) et WAÏTZENEGGER (F.), 1998. « Migrations saisonnières », in DELAUNAY (V.) (coord.), La situation démographique et épidémiologique dans la zone de Niakhar au Sénégal. 1984-1996. Orstom, Dakar, pp 33-38.
- DELAUNAY (V.), 1994, L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socioéconomiques d'un milieu rural sénégalais, Les Études du CEPED, n° 7, CEPED, Paris, 326 p.
- DELAUNAY (V.), 1998b. « Fécondité », in DELAUNAY (V.) (coord.), La situation démographique et épidémiologique dans la zone de Niakhar au Sénégal. 1984-1996. Orstom, Dakar, pp 47-56.
- DELAUNAY (V.), 1998c, Sexualité et fécondité des adolescents : évolutions récentes en milieu rural sénégalais, communication présentée au 3^e Journées scientifiques du réseau démographie de l'Aupelf-Uref « Les transitions démographiques des pays du Sud », Rabat, 9-12 décembre 1998, 16 p.
- DELAUNAY (V.), à la mémoire d'Anouch CHAHNAZARIAN, 1999, « La fécondité en milieu rural sénégalais : à quand la transition ? », in VIMARD (P.) ET ZANOU (B.) (éds.), Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique, Collection Populations, l'Harmattan, Paris, à paraître.
- DUBOIS (J-P.), LERICOLLAIS, (A.), MILLEVILLE (P.) et PONTIE (G.), 1987. Terrains anciens, approches renouvelées: analyse du changement dans les systèmes agraires au Sénégal, Paris, ORSTOM, 38 p. (Séminaire "Dynamique des systèmes agraires", 16-18 novembre).
- DUPIRE (M.), 1978 « Rôle rituel du père et de la mère chez les Serer sin du Sénégal », in Systèmes de Signes, Hermann, Paris, p.111-122.

- DUPIRE (M.), LERICOLLAIS (A.), DELPECH (B.) et GASTELLU (J.-M.), 1974, « Résidence, tenue foncière, alliance dans une société bilinéaire (Serer du Sine et du Baol, Sénégal) », Cahiers d'Études Africaines, vol. 55, tome XIV, n° 3, p. 417-452.
- FALL (A. S.), 1988, Réseaux migratoires des Sereer Siin-Siin à Dakar Approche sociologique. Dakar, Département de philosophie, Université Cheikh Anta Diop, 99 p. (D.E.A. d'anthropologie).
- FALL (A. S.), 1992, « Une réponse à la crise de l'agriculture La migration des Sereer du Siin (Sénégal), Sociétés, Espaces, Temps, vol. 1, n° 1, p. 138-149.
- GASTELLU (J.-M.), 1974, « L'organisation du travail agricole en milieu Serer », in DELPECH (B.) et GASTELLU (J.-M.)°(éds.), Maintenance sociale et changement économique au Sénégal. II : Pratique du travail et rééquilibres sociaux en milieu serer, Travaux et Documents n°34, ORSTOM, Paris, pp. 11-104.
- GASTELLU (J.-M.), 1981, L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal, Travaux et Documents n° 128, ORSTOM, Paris, 808 p.
- GREENHALGH (S.), 1995, « Anthropology Theorizes Reproduction; Integrating Practice, Political Economic, and Feminist Perspectives » in GREENHALGH (S.) (éd.), Situating Fertility; Anthropology and Demographic Inquiry, Cambridge, Cambridge University Press, pp 3-28.
- GUIGOU (B.) et LERICOLLAIS (A.), 1992, « Crise de l'agriculture et marginalisation économique des femmes sereer Siin (Sénégal) », Sociétés, Espaces, Temps, vol. 1, n° 1, p. 45-64.
- GUIGOU (B.), 1992 Les changements du système familial et matrimonial : Les Sérères Sine (Sénégal), EHESS, Paris, 548 p. (Thèse de doctorat).
- KNODEL (J.) et VAN de WALLE (É.), 1986. « Lessons from the Past: Policy Implication of Historical Fertility Studies » In: COALE Ansley et COTTS WATKINS Susan, *The Decline of Fertility in Europe*, Princeton, Princeton University Press pp. 390-419.
- LACOMBE (B.), 1972, « Étude démographique des migrations et des migrants relevés de 1963 à 1965 dans l'enquête du Sine Saloum (Sénégal) », Cahier ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. 9, n° 4, p. 393-412.
- LACOMBE (B.), VAUGELADE (J.), DIOUF (B.), BAVIÈRE (M.), BERTRAND (A.) et DAUCHY (S.), 1977, Exode rural et urbanisation au Sénégal. Sociologie de la migration des Serer de Niakhar vers Dakar en 1970., Travaux et Documents n° 73, ORSTOM, Paris, 207 p.
- LOMBARD (J.), 1988, Problèmes alimentaires et stratégies de survie dans le Sahel sénégalais : les paysans Serer, Centre d'Études Géographiques sur l'Afrique Noire, UFR géographie, Paris X-Nanterre, 404 p. (Thèse de doctorat).
- MARRA (A.), DELAUNAY (V.) et SIMONDON (F.), 1995, Population et Santé à Niakhar Mise à jour des principaux indicateurs démographiques période 1984-1994, ORSTOM, Dakar, 29 p., multigr.
- NOTESTEIN (F.W.), 1953, « The Economic of Population and Food Supplies. Economic Problems of Population Change », in Proceeding of the 8th International Conference of Agricultural Economists, Oxford University Press, London: 13-31.
- PELCHAT (Y.), 1996, « Expliquer les tendances démographiques en Afrique sub-saharienne : les ambiguïtés du recours à la culture », Cahiers Québécois de Démographie, Vol. 25, n°1, Printemps 1996, pp. 133-162.
- PICHÉ (V.) et POIRIER (J.), 1995, « Les approches institutionnelles de la fécondité », in GÉRARD (H.) et PICHÉ (V.) (éds.), La sociologie des populations, Les presses de l'université de Montréal, AUPELF-UREF, 518 p.
- PISON (G.), HILL (K.H.), COHEN (B.) et FOOTE (K.A.) (éds.), 1995, Population Dynamics of Senegal, Washington, National Academic Press, 254 p.
- POIRIER (J.), CLAPIER-VALLADON (S.) et RAYBAUT (P.), 1993, Les récits de vie. Théorie et Pratique, Paris, Presses Universitaires de France, 240 p.

- SIMONDON (K.B.), BÉNÉFICE (E.), SIMONDON (F.), DELAUNAY (V.) et CHAHNAZARIAN (A.), 1993, « Seasonal Variation in Nutritional Status of Adults and Children in Rural Senegal », in ULIJASZECK (S.) and STRICKLAND (S.) (eds), Seasonality and Human Ecology, Cambridge, Cambridge University Press, pp 167-193.
- VIMARD (P.), 1998. "Transitions démographiques et familiale: une relecture des théories à la lumière de la crise", in Francis GENDREAU éd., Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud, AUPELF-UREF/ESTEM, Paris, pp. 81-98.

ANNEXE: GUIDE D'ENTRETIEN

Vie amoureuse et sexuelle (célibataires)

- circonstances des rencontres
- circonstances des rapports sexuels
- contrôle social
- grossesses prénuptiales
- contraception, prévention MST/SIDA

Constitution des unions et organisation familiale

- rites matrimoniaux

choix du conjoint

compensation matrimoniale

- polygamie

relations entre co-épouses statut dans l'union (femmes)

- partage des rôles entre époux

Idéaux de fécondité

- nombre d'enfants désirés
- communication entre époux
- fécondité prénuptiale

Éducation et soins aux enfants

- scolarité des enfants (prise en charge financière, décideur)
- attitude face à la maladie de l'enfant (prise en charge financière, décideur, itinéraire thérapeutique)

Pratique de contrôle des naissances

- allaitement
- pratiques post-partum
- méthodes connues pour favoriser ou empêcher les grossesses
- personne de référence en cas de besoin de conseil
- consultation prénatale (prise en charge financière, décideur)
- soins post-partum

PARUS DANS LES COLLECTIONS DE L'ETS

Documents de recherche

- n° 1 : Recompositions familiales et transformations agraires. Une lecture de cas africains et mexicain André OUESNEL et Patrice VIMARD, 23 p. (épuisé)
- n° 2 : Micro-économie de la fécondité. Quelques réflexions à partir du cas indien Christophe Z. GUILMOTO, 22 p. (épuisé)
- n° 3 : Transitions démographique et familiale. Des théories de la modernisation aux modèles de crise Patrice VIMARD, 31 p.
- n° 4 : Intégration des femmes au système biomédical par la constitution de la descendance. Une étude de cas en milieu rural mexicain – Susana LERNER, André QUESNEL et Olivia SAMUEL, 29 p.
- n° 5 : Le recours croissant à l'avortement provoqué à Abidjan depuis 10 ans. Un des mécanismes de la récente baisse de fécondité ? – Annabel DESGRÉES DU LOÛ, Philippe MSELLATI, Ida VIHO et Christiane WELFFENS-EKRA, 21 p.
- n° 6 : Une approche qualitative de l'évolution des modèles familiaux dans une population rurale sénégalaise Agnès ADJAMAGBO et Valérie DELAUNAY, 23 p.

Notes et Projets

- n° 1 : Projet scientifique, 19 p. (épuisé)
- n° 2 : Santé de la reproduction et changement socio-économique dans un milieu rural sénégalais. Cadre conceptuel d'un programme de recherche – Valérie DELAUNAY, 17 p. (épuisé)
- n° 3 : Bibliographie des membres de l'ETS 1994-1995 Préparée par Agnès GUILLAUME, 26 p.
- n° 4 : Sida et santé de la reproduction en Afrique subsaharienne. Une revue commentée de la littérature Annabel DESGREES DU LOU, 25 p.
- n° 5 : Propositions pour des recherches appliquées sur la planification familiale en Afrique subsaharienne. De l'utilité de la recherche pour l'efficience des programmes de population Patrice VIMARD, KOFFI N'Guessan, Agnès GUILLAUME et Agnès ADJAMAGBO, 18 p.
- n° 6: Bibliographie des membres de l'ETS 1996-1997 Préparée par Raïmi FASSASSI, 34 p.

Reproduit en France par INSTAPRINT S.A. 1-2-3, levée de la Loire – LA RICHE – B.P. 5927 – 37059 TOURS Cedex 1 – Tél. 02 47 38 16 04 D'après documents fournis

Dépôt légal 2° trimestre 1999

L'ETS regroupe des chercheurs et des chercheurs associés de l'IRD, de différentes disciplines (démographie, anthropologie, épidémiologie...), qui se sont réunis sur des problématiques relatives à la transition de la fécondité et à la santé de la reproduction.

L'ETS publie deux séries de documents. Les *Notes et Projets* présentent les thèmes et les méthodes des programmes en cours. Les *Documents de Recherche* proposent des analyses de cas, des études comparatives et des réflexions théoriques.



ETS, IRD/LPE, Case 10, Centre St. Charles, 3 place Victor Hugo, 13331 Marseille Cedex 3, France.

Tél./fax: (33) 4 42 22 46 31

Email: vimard@newsup.univ-mrs.fr